



## Assemblée communale - Convocation

Les citoyennes et citoyens actifs de la Commune du Pâquier sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**Mardi 20 avril 2021, à 20h00**

**à la salle CO2 à la Tour-de-Trême**

(la salle CO2 permet le respect des consignes sanitaires même en cas de forte affluence)

### LISTE DES OBJETS A TRAITER

1. **Approbation du procès-verbal de la dernière assemblée communale du mardi 15.12.2020 : celui-ci est à la disposition des personnes intéressées au bureau communal et peut être consulté sur le site internet : [www.lepaquier.ch](http://www.lepaquier.ch)**
2. **Comptes 2020**
  - 2.1 Présentation
  - 2.2 Rapport de la Commission financière sur la base de l'organe de révision
  - 2.3 Approbation
3. **Nomination de 2 nouveaux membres à la Commission financière**
4. **Approbation du nouveau règlement communal des finances (RFin)**
5. **Approbation de l'investissement lié au projet de mobilité douce en lien avec le réaménagement de la route cantonale (VALTRALOC) et de la réorganisation spatiale de la zone du terrain de football-déchetterie (projet "Parc du Chèrvi")**
6. **Approbation du nouveau règlement communal de Police**
7. **Approbation des modifications du règlement communal sur les émoluments et les contributions de remplacement en matière d'aménagement du territoire et de constructions**
8. **Divers**

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés à l'administration communale pendant les heures d'ouverture. Les règlements qui seront soumis à l'Assemblée se trouvent sur le site internet communal sous la rubrique "Administration => Assemblées communales".

De plus, des photos et une maquette de la buvette prévue dans le cadre du projet du Parc du Chèrvi (pt 5 ci-dessus) sont exposées au guichet de l'Administration communale.

**Le Conseil communal**

Le Pâquier, le 31 mars 2021